

Betton infos

décembre 2016 n°409 Le magazine municipal de Betton - www.betton.fr



**Pour voter en 2017,
inscrivez-vous maintenant !**

■ Recensement

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser **entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant**. Cela implique obligatoirement de se présenter à la Journée Défense Citoyenneté laquelle déclenche une inscription automatique à 18 ans sur les listes électorales de la commune de son domicile actuel. Toutefois, il appartient aux jeunes gens de **vérifier avant le 31 décembre de l'année précédant leur 18^{ème} anniversaire** que la commune a bien été informée de l'accomplissement de cette journée et que l'inscription électorale a donc bien été prise en compte. Pour les retardataires qui se feraient recenser hors délai réglementaire, l'inscription sur les listes électorales risque de s'en trouver décalée. Dans cette hypothèse, les intéressés devront procéder eux-mêmes à cette démarche volontaire. Renseignez-vous à l'accueil de votre Mairie.

■ Bourse Locale d'Echanges

TOUS EN SEL organise une BLE (Bourse Locale d'Echanges) **vendredi 9 décembre** à 20h30, Espace Anita Conti. Seuls les adhérents de l'association peuvent y participer. Si vous souhaitez adhérer, vous pouvez le faire à l'occasion de cette BLE.

■ Mise à jour plan cadastral

Le service du Cadastre procède actuellement à la mise à jour du plan cadastral de la commune pour une durée d'environ deux mois. Cette opération consiste à mesurer sur place les bâtiments nouveaux, toutes les extensions récentes des bâtiments existants et à constater les démolitions afin d'actualiser le plan de ces changements. Dans l'exercice de ses fonctions, Mr Stéphane Mathé, géomètre du Cadastre, peut être conduit à accéder à des lieux privés. Il est doté d'une carte professionnelle ainsi que d'une copie de l'arrêté préfectoral relatif aux travaux de conservation cadastrale. Il circule dans une Opel Corsa grise immatriculée 3061ZP35. Merci de lui faciliter l'accès de votre parcelle afin qu'il puisse effectuer les mesurages nécessaires.

■ **Mairie : horaires d'ouverture**
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
Samedi : permanence état civil de 9h à 12h
Passeports sur rendez-vous
mairie-info@betton.fr
www.betton.fr
02 99 55 81 01

L'INITIATIVE DU MOIS Attendons ensemble la nouvelle année !



Dans la continuité des ateliers solidaires proposés par l'association Vivre Ensemble pour réaliser des décorations de Noël avec les enfants dans les halls d'accueil des immeubles, un moment de convivialité est organisé autour d'un goûter **mercredi 28 décembre à 17h30** à l'Espace Anita Conti. L'idée ? Apportez un cadeau surprise (emballé) et repartez avec un cadeau mystère déposé par les autres participants. Seule consigne : imaginez ce qu'en toute simplicité vous aimeriez découvrir. Il peut s'agir d'objets achetés (minimum 2 €) ou confectionnés (tricotés, assemblés, dessinés...).
Ouvert à tous et plus particulièrement aux personnes qui sont seules pour les fêtes.
Pour tous renseignements : 06 67 45 20 94 - vivreensemble.betton35@orange.fr

■ Téléthon 3ailes

Dans le cadre du Téléthon, 3ailes organise, le **samedi 3 décembre** à partir de 14h30, une animation familiale avec la projection d'un film pour les enfants au Cinéma Le Triskel suivie d'un goûter à l'Espace Anita Conti. Pour participer à la séance de cinéma et /ou au goûter, inscrivez-vous auprès de lefeuvre.herve@wanadoo.fr ou au 06 63 97 84 63. Tous les bénéficiaires et les dons seront reversés au profit de l'AFM-Téléthon.

■ Ateliers de Noël

Le Comité de Jumelage organise **dimanche 4 décembre** de 14h à 18h, salle Anita Conti, un après-midi créatif et récréatif avec fabrication de décors de Noël : couronnes, centres de table, boules, crackers, guirlandes... Ce temps convivial se terminera par le traditionnel goûter. Tarifs : 3 € (5 € pour les non-adhérents). Les enfants doivent être accompagnés.
Inscriptions par téléphone au 02 99 55 94 91 ou 02 99 55 74 92 ou par courriel à cjbetton@free.fr

■ Ouverture exceptionnelle des commerces

Comme l'an passé, la Ville a pris un arrêté autorisant les commerces à ouvrir leurs portes deux dimanches avant Noël. Il s'agit des **dimanches 11 et 18 décembre**. Cette mesure concerne les commerces de détail, à l'exclusion des concessions automobiles et autres que ceux faisant l'objet d'une réglementation particulière.

■ Aide aux aidants

La dernière réunion de l'année aura lieu **mercredi 14 décembre** à la Résidence de l'Ille autour d'un goûter de Noël. Renseignements et inscriptions au 06 61 95 58 07 ou à l'accueil de la Résidence.

Le Pôle Vie de la Cité

se situe derrière le centre administratif.
Horaires d'ouverture au public :

- lundi, mardi de 13h30 à 17h
- mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Le Pôle Aménagement de la Ville

est ouvert au public :

- lundi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
- mardi, mercredi et jeudi de 13h30 à 17h

■ Enquête publique

Une consultation du public est organisée **jusqu'au 26 décembre 2016** suite à la demande du gérant de l'EARL 1001 pattes d'obtenir l'enregistrement de son projet relatif à l'agrandissement d'un élevage laitier implanté au lieu-dit « Le Bois de Betton ». Le dossier est consultable en Mairie aux horaires d'ouverture habituels.

■ Animations Betton Ludique

Les prochaines dates des animations régulières proposées par Betton Ludique auront lieu **jeudi 22 décembre** à 20h30 à l'auditorium de la médiathèque ainsi que **samedi 10 décembre** de 14h à 17h à la médiathèque. Plus de renseignements : betton.ludique@gmail.com

■ Kits de décorations de Noël

Vous habitez dans un logement collectif et vous souhaitez créer une ambiance chaleureuse et festive ? Installer des décorations de Noël dans le hall de votre immeuble peut être une bonne occasion d'échanger et de créer des liens entre vos voisins. Pour vous aider, le Centre Communal d'Action Sociale, CCAS, peut mettre à votre disposition des kits de Noël. N'hésitez pas à vous renseigner au **02 99 55 81 01**.

■ Dons au CCAS

Le CCAS est assimilé à un organisme d'intérêt général ayant un caractère social, ce qui l'habilite à recevoir des dons et legs de particuliers et d'entreprises. Ce don ouvre droit pour le donateur à une déduction fiscale de 66 % pour les particuliers, dans la limite de 20 % du revenu imposable. Pour les entreprises, les dons sont déductibles des impôts sur les bénéfices, à hauteur de 60 %.



s o m m a i r e



4 à 7

■ VIE MUNICIPALE

Conseil Municipal du 9 novembre
Travaux rue de Rennes
Inscriptions sur les listes électorales
Demandes de cartes d'identité
Passage souterrain en gare de Betton

8

■ SOLIDARITÉ

Nouvelle tarification sur le réseau STAR

9

■ PORTRAITS ECONOMIQUES

Mikit
Dana Gianna

10 et 11

■ DOSSIER

Activ'Betton, l'association
des acteurs économiques

12 et 13

■ JEUNESSE

Vacances de Noël
Les échos du centre de loisirs
Boum de Noël

13

■ MÉDIATHEQUE

Rendez-vous

14 à 17

■ VIE ASSOCIATIVE

Actualité des associations
Café associatif
Cyclo loisirs bettonnais

17

■ EXPRESSION DE LA MINORITÉ

18

■ INITIATIVE

Albane Manceau
Valérie Lys

19 et 20

■ AGENDA, CLIN D'ŒIL

Joyeuses fêtes à tous !



À Betton, les illuminations seront visibles du jeudi 8 décembre au dimanche 8 janvier.

CONSEIL MUNICIPAL du mercredi 9 novembre 2016

INTERCOMMUNALITÉ Élaboration du PLUi

Au 1^{er} janvier 2015, la transformation de l'agglomération en Métropole a entraîné le transfert de la compétence "plan local d'urbanisme" de chaque commune. Dans ce cadre, Rennes Métropole a décidé de prescrire l'élaboration de son premier PLUi, Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Depuis, les travaux sont en cours à l'échelle métropolitaine pour construire le PADD, Projet d'aménagement et de Développement durable. Des échanges se déroulent dans chacune des communes pour formaliser les projets communaux qui contribueront au projet d'ensemble.

Le PLUi projette le territoire métropolitain dans les 15 prochaines années, en relevant les défis auxquels il est confronté et en organisant son projet autour des principes suivants :

- un socle métropolitain réaffirmé : l'ambition du développement, le rôle de Rennes Métropole comme capitale régionale, le dynamisme économique, l'accueil partagé et solidaire. Ce socle s'appuie sur la diversité des communes, chacune jouant son rôle dans le développement métropolitain : c'est la complémentarité de leurs fonctions qui fait métropole.

- une organisation spatiale au service de la qualité de vie, pour que chaque habitant puisse bénéficier de choix résidentiels, de services variés, d'accès à l'emploi : l'armature urbaine structure le développement du territoire, lui-même desservi par un réseau de mobilité performant, les intensités urbaines favorisent le vivre ensemble.

- Un positionnement comme une éco-métropole du XXI^{ème} siècle dont le développement s'appuie sur son armature agricole et naturelle, où la prise en compte des enjeux de santé et de bien-être des habitants est au cœur des projets, où transitions énergétique et écologique permettent d'inscrire le territoire dans une dynamique de changement.

Pour découvrir les enjeux du PLUi, une exposition est à découvrir dans le hall d'accueil de la Mairie.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ZAC de la Plesse : choix de l'aménageur

Par délibération en date du 28 septembre 2016, le Conseil Municipal a créé la ZAC de la Plesse-La Chaufferie. En raison de la complexité des opérations d'aménagement, la concession d'aménagement s'avère être le procédé le plus adapté à leur mise en œuvre. Une procédure de consultation pour désigner un aménageur va être lancée.

PATRIMOINE Salle des fêtes : aménagement des abords

Les travaux de rénovation de la salle des fêtes sont en cours. Au-delà des aménagements intérieurs, il s'agit également de requalifier son image depuis l'extérieur. Ainsi, l'ensemble des façades sera entièrement retravaillé pour rendre le bâtiment plus attractif. La lisibilité des différentes salles sera améliorée en regroupant leurs accès sur la façade principale côté canal. La réalisation d'un parvis en façade Est du bâtiment accompagnera la modernisation des locaux afin d'offrir une véritable esplanade s'étirant jusqu'au chemin de halage (estacade). Sécurisant et privilégiant la place du piéton et les cheminements doux, cet espace sera avant tout un lieu de convivialité et de rencontre.

La consultation des entreprises sera organisée cet automne en vue d'une exécution des travaux au cours du 1^{er} semestre 2017.



La marche nordique, une activité proposée lors de la Semaine Bleue.

SOLIDARITÉ Accompagner le vieillissement de la population

Dans le cadre de son adhésion au Réseau Villes Amies des Aînés, la Ville a présenté son plan d'actions issu d'une large étude menée auprès des seniors. La mise en œuvre de plusieurs propositions devrait se concrétiser dès 2017 : la publication d'un guide seniors, l'expérimentation d'une navette municipale, le développement d'activités culturelles et de loisirs, l'installation de mobilier urbain adapté...

La réflexion va se poursuivre dans plusieurs groupes de travail où seront associés partenaires professionnels, acteurs associatifs et seniors volontaires.

Fonds de solidarité pour Haïti

Les 4 et 5 octobre derniers, l'ouragan Matthew a dévasté le sud-ouest d'Haïti affectant, selon l'ONU, plus de 1,3 millions d'individus. Face à l'ampleur de la catastrophe, des ONG, avec les autorités locales et les autres acteurs humanitaires, répondent en urgence aux besoins des sinistrés. Afin de soutenir cet effort collectif envers Haïti, le Conseil Municipal a souhaité verser une subvention à Cités Unies de 2 000 €.

■ Prochain
CONSEIL MUNICIPAL :
le mercredi 14 décembre 2016 à 20h30

Retrouvez toutes les décisions du Conseil Municipal sur www.betton.fr



Rue de Rennes : les travaux d'assainissement sont en cours

Depuis la mi-novembre, les travaux d'assainissement sont en cours de réalisation. Débutés au sud de l'enseigne du Pacific, ils remontent progressivement vers la rue de la Motte d'Ille où une autre équipe intervient.

Après un passage délicat, au niveau du carrefour de l'Enseigne de l'abbaye, les travaux vont se poursuivre conformément au calendrier prévu. Si des ralentissements ont été observés aux heures de pointe en novembre, un retour à la normale est prévu dans les prochaines semaines. « Nous avons modifié les conditions de circulation pour sécuriser la traversée du passage à niveau de l'Enseigne de l'abbaye », précise Albert Moisan en charge des déplacements. « Avec la police municipale, nous avons mené une large opération de sensibilisation des automobilistes ».

Ainsi, les véhicules arrivant de la rue du Vivier Louis sont désormais prioritaires pour s'engager rue de Rennes tandis que ceux empruntant cet axe doivent céder le passage dans les deux sens de circulation. « Pour la sécurité de tous et le bon déroulement du chantier, ces nouvelles règles de priorité sont appelées à perdurer ».

Une pause pendant les congés

Du côté de la rue de la Motte d'Ille, les travaux pour déployer le réseau d'assainissement, d'eaux pluviales et d'eau potable progressent bien et devraient être terminés pour les congés de fin d'année. À cette période, toutes les entreprises interrompent le chantier. **Du 16 décembre au 9 janvier, il y aura donc un retour à des conditions normales de circulation.**



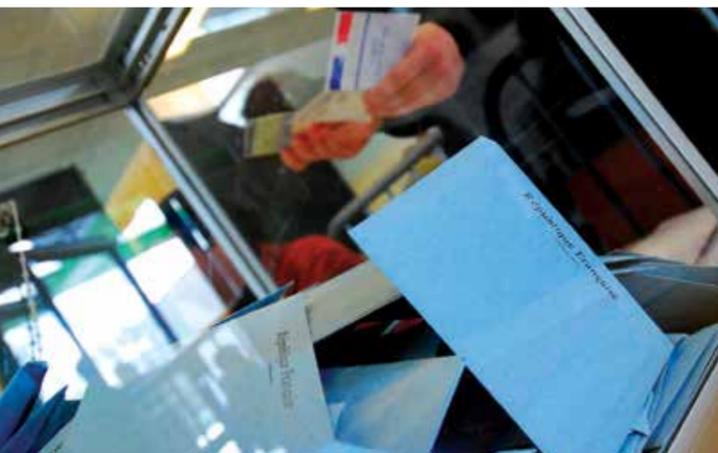
Au carrefour de l'Enseigne de l'abbaye, les véhicules arrivant de la rue du Vivier Louis sont prioritaires.

Attention : au passage à niveau, engagez-vous seulement si vous êtes sûr de pouvoir dégager votre véhicule de la voie ferrée.



Une présentation du PADD a eu lieu le 5 octobre en Mairie.

Inscriptions sur les listes électorales



Vous pouvez également effectuer cette démarche en ligne en vous connectant sur le site de la Mairie, espace citoyen ou sur service-public.fr. Dernière option, après avoir téléchargé le formulaire, vous pouvez adresser votre demande par courrier à la Mairie.

Dans tous les cas, vous devez disposer d'une pièce d'identité (carte nationale ou passeport en cours de validité ou périmé depuis moins d'un an) et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois (facture de téléphone, électricité, quittance de loyer, impôt sur le revenu, taxe foncière ou d'habitation).

Dans certaines situations particulières (jeunes atteignant l'âge de 18 ans entre le 1^{er} mars 2017 et la veille des élections, déménagement après le 31 décembre 2016 pour motif professionnel, militaires retournant à la vie civile, fonctionnaires admis à la retraite, acquisition de nationalité française...), il reste possible de vous inscrire après le 31 décembre. Renseignez-vous en Mairie.

Tous les électeurs recevront leur carte d'électeur en mars 2017.

Les jeunes et la citoyenneté, on en parle au CAP !

Mercredi 14 décembre, une permanence état-civil aura lieu au CAP de 14h à 16h. L'occasion pour les jeunes de s'informer, sans avoir à se déplacer en Mairie, sur les formalités à accomplir pour exercer leur citoyenneté. Recensement citoyen, inscriptions sur les listes électorales, démarches administratives... Pour tout savoir en toute simplicité !

En 2017, auront lieu les élections présidentielles (les 23 avril et 7 mai) et les législatives (les 11 et 18 juin). **Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.** Cette démarche vous concerne si :

- vous êtes un nouveau Bettonnais,
- vous avez déménagé à l'intérieur de la commune,
- vous venez d'avoir 18 ans ou vous aurez 18 ans au plus tard le 28 février 2017,
- vous avez obtenu la nationalité française.

Les inscriptions sont possibles **jusqu'au samedi 31 décembre inclus**, à midi, en vous rendant directement à la Mairie.

Délivrance des Cartes d'identité : de nouvelles modalités

Depuis le 1^{er} décembre, les modalités de délivrance des cartes nationales d'identité (CNI) ont évolué dans le département d'Ille-et-Vilaine. **Betton fait partie des communes où il est possible d'effectuer sa demande.**

À l'instar des passeports, les usagers peuvent effectuer leur demande de carte d'identité dans n'importe quelle commune équipée d'un dispositif de prise d'empreintes digitales. En Ille-et-Vilaine, outre la commune de Betton, 26 communes en sont équipées, dont récemment Saint-Grégoire, Liffré et Melesse. Ces nouvelles modalités permettront de sécuriser la carte nationale d'identité, un titre désormais valable 15 ans et qui reste gratuit, sauf en cas de perte ou de vol.

Les étapes pour effectuer sa demande de carte nationale d'identité :

- Faire sa pré-demande en ligne sur <https://predemande-cni.ants.gouv.fr> et noter le numéro de pré-demande (étape facultative).
- S'adresser à l'une des mairies équipées d'un dispositif de prise d'empreintes. **À Betton, ne pas oublier de prendre rendez-vous.**
- Rassembler les pièces justificatives et se présenter au guichet de la mairie pour y déposer son dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.

- Venir retirer sa carte d'identité dans la mairie où la demande a été déposée.



Cartes d'identité et passeports se font sur rendez-vous en Mairie.

Passage souterrain pour les piétons : réunion d'information

Un passage souterrain va être réalisé par SNCF Réseau pour sécuriser les déplacements des voyageurs piétons et cyclistes en gare de Betton. Une réunion d'information aura lieu jeudi 8 décembre pour présenter le déroulement des travaux.

C'est une opération d'envergure qui s'annonce en gare de Betton. « *Le chantier débutera en janvier 2017 pour une mise en service en février 2018* », précise Guillaume Nullans, assistant à la directrice d'opération SNCF. « *Les aménagements des accès et l'installation du chantier auront lieu courant décembre* ».

L'objectif est de renforcer la sécurité des voyageurs en leur permettant d'accéder aux quais sans avoir à traverser la voie ferrée comme c'est le cas actuellement.

L'accessibilité des personnes à mobilité réduite sera également confortée grâce à l'installation d'un ascenseur desservant le passage souterrain.

La Ville a fait réaliser des études pour que cette infrastructure, à terme, serve de liaison inter-quartiers.

Une opération coup de poing

« *Les éléments constitutifs de l'ouvrage seront préfabriqués sur le site avant d'être grutés et positionnés sous la voie ferrée* ». Une phase délicate qui nécessitera, lors de la dépose de la voie ferrée, l'interruption totale des circulations ferroviaires. Elle aura lieu **du 6 au 8 mai 2017**.

Les travaux se poursuivront par la pose des ascenseurs, des glissières pour les vélos, l'habillage du souterrain et son éclairage.

Une fois que ce dernier sera opérationnel, la traversée actuelle sera supprimée. Quant à l'accès à la gare, aujourd'hui situé à gauche du bâtiment voyageurs, il sera reporté avec la création d'une entrée à droite plus accessible et donnant directement au passage souterrain.

La maîtrise d'ouvrage du chantier est assurée par SNCF Réseau. Le montant de l'opération, réalisée dans le cadre du programme national d'amélioration de l'accès aux trains, est de 3 millions d'euros.

Le train à Betton, c'est chaque jour :

- ▶ **225** voyageurs bettonnais
- ▶ Un passage de **80** trains
- ▶ **12** allers-retours pour se rendre à Rennes en 13 minutes



Vue face à la gare.

Vues futures des accès au passage souterrain/ Documents SNCF réseau non contractuels.



Vue derrière la gare.

Pratique

■ **Jeudi 8 décembre à 19h, Galerie Espace-Expo.**

Nouvelle tarification solidaire sur les réseaux STAR et Handistar

Le Conseil de Rennes Métropole a décidé de faire évoluer le dispositif de gratuité sociale des transports vers une véritable tarification solidaire permettant de bénéficier soit de la gratuité, soit d'une réduction de 85 % ou de 50 % sur le prix de l'abonnement mensuel au réseau STAR et/ou au service Handistar.

En fonction de leurs revenus, de la composition de leur foyer et de leur âge, les habitants des communes de la Métropole peuvent bénéficier de cette aide à la mobilité.

Quels sont les seuils ?

Composition du foyer	Gratuité	Réduction 85 %	Réduction 50 %
	≤ 900 €	901 € ≤ 1 050 €	1 051 € ≤ 1 200 €
	≤ 1 350 €	1 351 € ≤ 1 575 €	1 576 € ≤ 1 800 €
 ou 	≤ 1 620 €	1 621 € ≤ 1 890 €	1 891 € ≤ 2 160 €
 ou 	≤ 1 890 €	1 891 € ≤ 2 205 €	2 206 € ≤ 2 520 €
personne supplémentaire	+ 270 €	+ 315 €	+ 360 €

Seuils indicatifs (prise en compte des prestations familiales et de logement).

La tarification solidaire, c'est quoi ?

3 niveaux de réduction sur le prix de l'abonnement mensuel pratiqué selon l'âge :

- utilisables sur le réseau STAR et le service Handistar exclusivement (ils ne permettent pas de voyager avec le TER Bretagne et dans les cars du réseau Illeloo),
- pour une durée allant de 1 à 12 mois selon la situation,
- cumulables avec la participation employeur.

Prix valables au 1^{er} janvier 2017

Taux de réduction	100 %	85 %	50 %
Abonnement 27/64 ans	0 €	7,45 €	24,80 €
Abonnement - de 20 ans	0 €	4,20 €	14,05 €



Comment cela marche ?

Création de la carte KorriGo (ou des cartes KorriGo selon le nombre de personnes de + de 6 ans concernées au foyer)

- En agence commerciale STAR (ou par correspondance ou en commandant en ligne sur star.fr),
- Muni d'une photo et d'une pièce d'identité

Instruction du droit par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) à l'aide des pièces justificatives :

- d'identité
- de ressources (dernier avis d'imposition, notification de paiement CAF, bulletins de salaire...)
- de domicile

Si vous y avez droit, comment faire en pratique ?

► Si vous bénéficiez de la gratuité :

Votre droit à gratuité est chargé directement par le CCAS sur votre carte KorriGo.

► Si vous bénéficiez d'une réduction de 85 % ou 50 % :

Le CCAS charge votre droit à réduction sur votre carte KorriGo pour une durée de 12 mois.

Vous devez ensuite vous rendre auprès du réseau de vente STAR (agences, distributeurs automatiques, dépositaires) chaque mois où vous souhaitez voyager sur le réseau STAR ou le service Handistar, pour payer l'abonnement mensuel réduit et charger l'abonnement correspondant sur votre carte KorriGo.

En cas de changement de situation une nouvelle instruction par le CCAS est possible (pour passer par exemple d'une réduction à 50 % à une réduction à 85 %).

Si elle ouvre un droit à gratuité ou à réduction, toute personne ayant fait l'acquisition d'un abonnement, qu'il soit annuel, pluri-mensuel ou mensuel, peut en demander le remboursement pour la période restante.

Pratique

► Pour tout renseignement ou faire instruire votre droit à la tarification solidaire, contactez le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) au 02 99 55 79 53 ou ccas@betton.fr

La maison prête-à-finir selon Mikit

Le constructeur de maisons individuelles à finir soi-même ouvre sa troisième agence franchisée en Ille-et-Vilaine.

On peut acheter une maison ancienne ou une maison neuve. On peut aussi opter pour l'autoconstruction. Le constructeur Mikit développe une solution alternative, la maison à finir soi-même. Le concept a séduit Murielle et Vincent Desgrippes.

En octobre, le couple a ouvert la troisième agence de l'enseigne en Ille-et-Vilaine, à deux pas du canal. « C'est une double reconversion professionnelle », complète la gérante. « Tous les deux, nous connaissons bien l'univers du BTP. On voulait travailler ensemble ».

Dans un projet Mikit, l'entreprise pilote les démarches administratives (permis de construire, financement...). Elle prend en charge le terrassement, la maçonnerie, la couverture et les menuiseries. La construction est réalisée par des artisans locaux dans les règles de l'art (RT 2012) avec des matériaux de qualité.

Tout le reste - plomberie, électricité, cloisons, peinture, sols - est à la charge des futurs occupants à qui Mikit fournit des modules de finition pré-montés. « Il faut aimer bricoler. Mais le montage est simple. Un technicien suit les travaux. On ne laisse personne dans la nature ».

La formule permet de faire des économies de main d'œuvre. « Vous pouvez faire baisser le coût de construction jusqu'à 30 % ».



Murielle et Vincent Desgrippes.

« Ce qui donne aux primo-accédants à faibles revenus la possibilité de devenir eux aussi propriétaires ». À condition d'avoir du temps et le savoir-faire. Depuis Betton, l'antenne Mikit Rennes Nord espère vendre huit à dix maisons par an.

Olivier Brovelli

Pratique

► Mikit Rennes Nord, 9 rue de la Motte d'Ille.
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h.
Tél : 02 23 07 42 49 - www.mikit.fr

La vie en couleurs de Dana Gianna

Artiste depuis toujours, Annaïg Daunay se lance dans la création sur tableaux, cartes et textile.

Elle aime Klimt, Kandinsky, Picasso et Hundertwasser. Depuis un an, Annaïg Daunay est passée à la vitesse supérieure pour satisfaire sa passion, encouragée par l'artiste peintre Jean Belhomme.

Sous la signature Dana Gianna créations, l'artiste peint des toiles colorées à l'encre de Chine et inspirées par la calligraphie et l'architecture... Elle réalise des cartes originales sur papier pour fêter les grands événements de la vie (anniversaire, naissance, baptême...). Elle coud et peint de petits objets en tissu, destinés aux enfants pour l'instant. Comme des protège-carnets de santé et de jolis coussins musicaux d'inspiration indienne. « J'aime beaucoup les motifs ethniques et graphiques. Comme les couleurs. Tous ces objets peuvent être personnalisés à la demande ».

Depuis le printemps dernier, les créations de Dana Gianna sont exposées dans une boutique de créateurs à Thorigné-Fouillard, la Manufacture. On peut aussi acheter ses cartes d'anniversaire à la librairie Gargan'Mots. Le week-end du 17-18 décembre, Dana Gianna sera présente au marché de Noël de Saint-Lubin-du-Cormier.

O.B



Annaïg Daunay.

Pratique

► danagianna.creations@gmail.com - www.danagiannacreations.fr
Page Facebook : Dana Gianna Créations

Activ'Betton, la nouvelle association des acteurs économiques bettonnais



La composition du bureau

(de gauche à droite)

■ Sylvain Loisel

Avis Immobilier
Vice-président

■ Isabelle Blin

Artichaut, Banane and Co
Présidente

■ Michèle Beaudouin

Garage Peugeot
Trésorière

■ Gildas Tourtelier

Restaurant La Levée
Vice-président

■ Laurence Watry

Idéal Féminin
Secrétaire adjointe

■ Frédérique Riaud

Riaud Motoculture
Secrétaire

En projet depuis plusieurs mois, l'association des acteurs économiques vient de voir le jour. Avec la volonté de fédérer et de dynamiser toutes les activités au service des Bettonnais.

Avec le soutien de la Municipalité et l'appui de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rennes, une nouvelle association des acteurs économiques a été créée. « Nous pensions depuis longtemps qu'il était important de créer cette union des professionnels sur Betton », rappelle Marie-Pierre Legendre, adjointe en charge des relations avec les acteurs économiques. « Au premier semestre, nous avons pris l'initiative d'organiser deux réunions avec la présence de la CCI qui a pu apporter conseils et retours d'expériences aux volontaires désireux de s'engager dans cette aventure collective. »

La motivation des plus engagés a fait le reste. Un bureau a été créé à la rentrée, suivi de la rédaction des statuts, du choix d'un nom et de la création d'un logo. « Activ'Betton traduit notre envie de mouvement et de dynamisme sur le territoire », explique Isabelle Blin, gérante du commerce Artichaut, Banane and Co et nouvelle présidente de l'association. « La fierté de notre commune devait également s'exprimer dans notre nom d'où l'apostrophe ». Le logo reprend quant à lui, à travers quatre couleurs, les quatre branches que l'association entend

fédérer : les agriculteurs, les artisans, les commerçants et les professions libérales. « Nous ne voulions pas d'une simple association de commerçants. Aujourd'hui, il s'agit bien d'unir tous les acteurs économiques : professions libérales, auto-entrepreneurs, dirigeants... Avec un seul point commun : avoir son activité professionnelle sur Betton ».

Les adhésions en cours

L'association entend être un interlocuteur privilégié pour échanger avec la Municipalité et ainsi être associée aux projets structurants qui ont une incidence sur le développement économique de la commune. Elle sait aussi pouvoir compter sur le soutien de la CCI qui pourra l'accompagner dans son développement en offrant un soutien logistique et financier.

Fin novembre, Activ'Betton a envoyé des courriers et des courriels pour expliquer sa démarche aux professionnels. « C'est un travail de bouche-à-oreille pour nous faire

connaître et expliquer nos motivations. Si certains n'ont pas reçu la demande d'adhésion, il ne faut pas hésiter à nous contacter ». Si l'adhésion est possible tout au long de l'année, le bureau espère voir grossir ses rangs rapidement. « Plus nous serons nombreux, plus nous pourrons proposer d'actions et répondre ainsi aux attentes des Bettonnais ».

Offrir une visibilité à tous

Avec plus de 400 acteurs économiques à Betton, le potentiel est important et les idées ne manquent pas. Un tour en calèche sera proposé aux enfants à la veille de Noël (voir ci-contre). L'organisation d'un forum des métiers est également à l'étude. « Nous voulons montrer la diversité de nos savoir-faire et la richesse du tissu économique bettonnais. En nous regroupant et en mutualisant nos compétences, nous ferons la démonstration que nous avons tous à y gagner ».

Créer des dynamiques, tel est bien l'enjeu. « Il nous faut amener à consommer bettonnais ». Et de citer en exemple, le prêt de vitrines. « Au magasin, en ce moment, j'accueille les productions de deux entreprises : l'Atelier de Tigris et En mode déco. C'est très intéressant. Cela crée des synergies... ».

À la veille des fêtes, c'est, en tous cas, la promesse de trouver de nombreuses idées de cadeaux à Betton chez vos commerçants !

Pratique

■ Pour tous renseignements, contactez l'association par courriel à activbetton@gmail.com



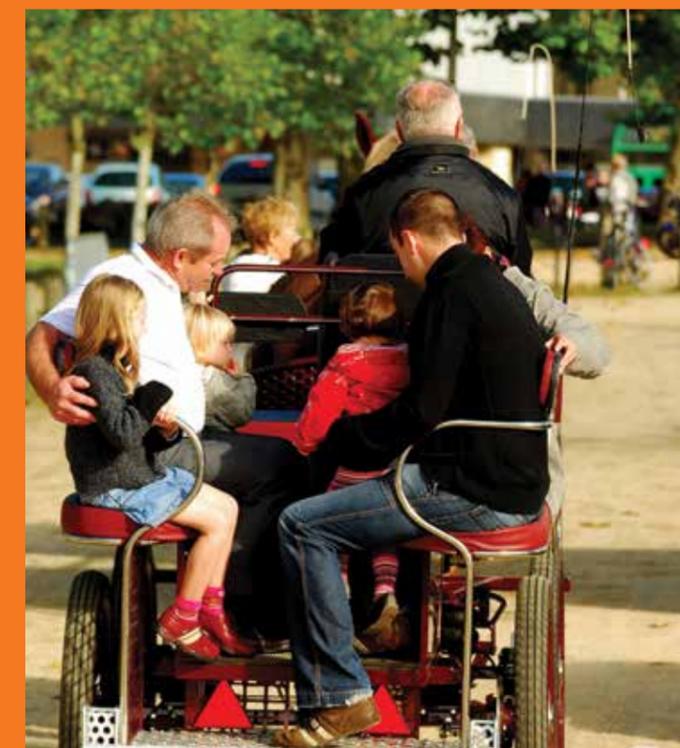
Vanessa Robidou, graphiste bettonnaise, a créé le logo de l'association.

Un tour en calèche pour Noël

Pour Noël, les adhérents d'Activ'Betton sont heureux d'offrir aux enfants un tour en calèche. La balade sera proposée les mercredi 21 et jeudi 22 décembre de 14h30 à 17h.

Au départ de la place de la Cale, une boucle sera effectuée autour du plan d'eau.

Toutes les informations sur les modalités sont à retrouver dans les enseignes participantes.



Préparez les fêtes à Betton !

Produits de fête, idées cadeaux, menus de réveillon...

Retrouvez toutes les offres de vos commerçants pour les fêtes de Noël, sur le site betton.fr, rubrique « Noël à Betton ».

Vous êtes un commerçant et vous voulez communiquer sur vos offres pour les fêtes de fin d'année ? Envoyez-les au service communication : communication@betton.fr

Vacances de Noël



Les inscriptions

Au centre de loisirs

Pendant les périodes de vacances et au vu de la demande grandissante d'inscriptions à l'accueil de loisirs de la Chaperonnais, il est important de procéder à sa réservation **15 jours avant le début des vacances**. Au-delà de ce délai, la réservation via l'espace famille est inaccessible. Les demandes sont à formuler par courriel à clsh@betton.fr et sont traitées en fonction des places disponibles. Pensez également à consulter régulièrement l'Espace Famille, afin de visualiser l'état de votre demande (acceptation dans la limite des places disponibles) et vérifier la synthèse des jours demandés dans l'onglet "Présence".

Centre 10-14

Les inscriptions des 10-14 ans auront lieu au Centre, place de l'Église, les mardis et jeudis **6, 8, 13 et 15 décembre** de 18h30 à 19h30. Il sera également possible de s'inscrire pendant les vacances du lundi au vendredi de 17h30 à 18h30.

Échos du centre

"Ambiance de saison"

Pluvieux à l'extérieur et joyeux à l'intérieur, le centre s'adapte au climat en proposant des ateliers variés et sur-mesure : suivi de la course du Vendée Globe, initiation au tricot, création de jeux de société, activités artistiques, plantation de bulbes et de petits fruitiers, théâtre d'impro... Le centre vit au rythme des saisons !

"Séquence émotions"

Depuis les vacances d'automne, l'équipe aborde les émotions avec les enfants. Plusieurs supports (affiches, ballons d'émotions...) sont à leur disposition pour les aider à poser des mots sur des états ou des envies parfois difficiles à décrire. La démarche débloque des situations de conflits ou des incompréhensions.

Pour les plus grands

Le CAP

L'espace jeune propose tout au long de l'année, pour les 14 ans et plus, un accueil libre pour échanger et se retrouver dans un lieu convivial équipé notamment de jeux de société, d'un babyfoot et d'un billard. De nombreuses activités sont également organisées pendant les vacances : initiation au beatbox, déco du local (pochoirs, graff...) ou création de meubles... Si tu as d'autres envies, que tu souhaites, par exemple, organiser une soirée entre copains ou une sortie, passe à l'action et viens en parler aux animateurs !

Le CAP sera ouvert **du samedi 17 au vendredi 30 décembre**. Fermeture exceptionnelle les samedis 24 et 31 décembre. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Nina au 06 76 37 03 02 ou animation@betton.fr

Bientôt 2017...

Prêt à voter ? Quel est le rôle des élus ? Quelles sont les procédures de vote ? Comment exercer sa citoyenneté ? On en parle au CAP **mercredi 14 décembre** (voir également page 6).

Envie de partir l'été prochain ? Tu es Bettonnais et tu as entre 14 et 18 ans ? Tu souhaites partir entre copains au bord de la mer ou à la montagne ? C'est possible ! Viens en discuter avec Nina au CAP.



Le jardinage, une activité pratiquée cet automne au centre.

Agenda

Le **mercredi 14 décembre**, de 17h à 19h, le centre invite les parents des enfants inscrits ce jour à venir partager un moment convivial. Au programme : goûter, jeux, exposition des productions et retours en images. À cette occasion, une collecte de jouets sera organisée au profit d'une association caritative. Vous pourrez faire don des jeux et jouets dont vous n'avez plus l'utilité. Un geste pour offrir un Noël à tous les enfants !

Boum de Noël

Les Boumboxers enflamment la piste

Samedi 10 et dimanche 11 décembre, les enfants bettonnais ont rendez-vous au complexe sportif de la Touche pour une version revisitée du traditionnel arbre de Noël.

Pour l'occasion, les Boumboxers proposeront une boum pour les petits et les grands pour se défouler, se dépenser, danser sur du bon son, « clubber » et se retrouver en famille sur une musique funky et entraînante. Attendez-vous à lâcher prise : cette boum est une suite d'animations explosives pour faire bouger quel que soit son âge, le tout sur un air frais et groovy.

De la Soul, du hip-hop, du funk, du groove, du rap, des freestyles, des impros, des battles... Les têtes dodelineront dans tous les sens et les pieds remueront irrésistiblement ! Le tout mené tambour battant par le flow de Da Titcha, les pas de danse de Stanislas Doki, au son des samples ravageurs et groovy de DJ Mac l'Arnaque.

Trois représentations sont programmées. Le samedi 10 décembre à 11h pour les enfants en maternelle et à 15h pour les CMI-CM2. Le dimanche 11 décembre à 11h pour les CP-CE1-CE2.

Les invitations seront distribuées dans les écoles la semaine précédant l'événement. Pour les enfants scolarisés en dehors de la commune, elles seront à retirer à l'accueil du Pôle Vie de la Cité jusqu'au vendredi 9 décembre.



Les Boumboxers.

Les rendez-vous

■ Racontines

Samedi 10 décembre à 11h : lectures et contes. Pour les grandes oreilles à partir de 4 ans.



■ Fête du court métrage

Samedi 17 décembre à 16h : à l'occasion de la Fête du court-métrage, la médiathèque propose une sélection de films courts pour petits et grands, autour du thème « En attendant la fin de l'hiver ». Durée : 40 min. À partir de 3 ans.

■ Plein les mirettes

Mercredi 21 décembre à 17h : c'est bientôt Noël à Pinchcliffe. Comme tous les habitants, Solan et Ludvig attendent la neige. Hélas, elle ne tombe pas... Leur ami Féodor décide alors de fabriquer un canon à neige géant et ultra-puissant ! Du travail artisanal, inspiré d'un conte norvégien, pour un film plein d'humour et de malice. À partir de 4 ans.

Animations multimédia

■ Ateliers Kids

Vendredi 9 décembre à 17h30 : « À la découverte du code informatique. Comment fonctionnent nos machines, sont-elles intelligentes ou au contraire très bêtes ? Initiation rapide et ludique à la programmation. Cours d'informatique gratuits pour les enfants de 7 à 10 ans. Sur réservation.

■ Actualité High-Tech

Samedi 17 décembre de 14h à 18h : Makey Makey, card-board, batteries externes. Envie de vous tenir au courant des nouvelles technologies mais pas le temps pour feuilleter les magazines spécialisés ? Alors, venez découvrir lors de ce nouveau rendez-vous mensuel ce que la médiathèque vous propose. Gratuit, accès libre.

Programmation détaillée en ligne sur le site de la médiathèque. Les animations sont gratuites, à l'exception des animations multimédia (3,10 € / séance). Les réservations se font auprès de la médiathèque au 02 23 27 41 02.

Vacances de Noël

Pendant les vacances de Noël, la médiathèque ouvre aux horaires habituels. Elle sera cependant fermée les samedis 24 et 31 décembre.

Les horaires :

Mardi : 15h - 18h30

Mercredi : 10h - 12h30 et 14h - 18h30

Jeudi : 15h - 18h30

Vendredi : 15h - 18h30

Lire et faire lire s'ouvre à la petite enfance



Atelier lecture du 8 novembre.

Parce que la lecture aux bébés commence avant 3 ans et que la halte-garderie en pose les premiers jalons en éveillant l'intérêt des petits à ce mode d'expression, sept lectrices bénévoles de l'association Lire et faire lire interviennent une fois par semaine depuis avril à la halte-garderie.

Un coin lecture est aménagé le temps de la séance, avec des tapis et des coussins. « Sous l'œil avisé de Christine Picaut, responsable de la structure, les enfants choisissent d'aller écouter l'histoire », explique Monique Berlan. « Ils restent environ 10 minutes, manipulent à loisir les livres, écoutent puis quittent le groupe. Ils sont ensuite remplacés par d'autres enfants. Ils aiment parfois ré-écouter le même livre ».

L'objectif est de sensibiliser les enfants mais aussi leurs parents autour du livre. C'est d'ailleurs à l'initiative de l'association des parents que le projet s'est mis en place.

Prochaine étape, une rencontre parents-lectrices où chaque bénévole pourra se présenter, parler un peu de son rôle et pourquoi pas faire la lecture ! À suivre...

Pratique

■ Relais Services, 34 Avenue d'Armorique
Tél. : 02 99 55 82 82 - relaiservices@gmail.com
www.servicesproximitebetton.fr

Relais Atout'Âge Programme

Mardi 6 décembre : marche douce à Pacé

Vendredi 9 décembre : au théâtre entre nous

Mardi 13 décembre : marche douce à Betton

Vendredi 16 décembre : repas convivial

Mardi 20 décembre : marche douce à Saint-Grégoire

Vendredi 23 décembre : déco, découpage, peinture avec les enfants

Mardi 27 décembre : marche douce à Betton

Vendredi 30 décembre : initiation à la manille

Pratique

■ 1 bis rue des Marronniers

Responsable : Jean-Yves Boulier au 02 99 55 83 85 (aux heures des repas) - abvvh@gmail.com

Local ouvert tous les mardis et vendredis de 14h à 17h30 - 02 99 62 55 33 (aux heures d'ouverture) ou Relais Services au 02 99 55 82 82.

Pour les marches douces, les mardis, le rendez-vous est fixé à 14h15 au local. Les autres activités débutent à 14h30.

Eveil et harmonie chante Noël

L'ensemble vocal Eveil et Harmonie vous invite à son traditionnel concert de Noël le **dimanche 18 décembre** à 15h30. Cette année, c'est la chorale Saint-Pierre de Melesse qui prendra part à ce moment musical.

Au programme, chants classiques et chants traditionnels de Noël. Tous les choristes vous invitent à venir nombreux les écouter et partager leur plaisir de chanter.

Pratique

■ **Dimanche 18 décembre** à 15h30 en l'Église de Betton. Participation libre.



Tout Betton Court sur les bords du canal

En 2017, Tout Betton Court revient sur les bords du canal d'Ille-et-Rance et retrouve une partie de son circuit le long du halage. Organisée par le CSB Course et Athlétisme, cette manifestation populaire et familiale aura lieu le **dimanche 29 janvier**. Pour assurer le bon déroulement de cet événement fédérateur, la mobilisation des bénévoles est d'ores-et-déjà lancée. Que vous soyez joggeur aguerri ou coureur pour le plaisir, réservez dès à présent votre dernier dimanche de janvier !

Pratique

■ 2 courses : course jeunes (4 - 15 ans) gratuite et 10 km chronométré (7 €). Limite d'inscription fixée au 20 janvier (8 € au-delà). Plus d'informations sur www.toutbettoncourt.com.



Caudal'Ille le vin pas à pas

L'association d'œnologie Caudal'Ille organise un atelier d'initiation à la dégustation de vins. Quatre séances, animées par l'œnologue Fabienne Balcon, pour 90 € (prix de la cotisation en sus). Au programme, la méthodologie de la dégustation, les raisins, la vinification et les vinifications particulières. Lors de chaque séance, des vins seront dégustés avec un examen visuel, olfactif et en bouche, accompagné d'une découverte des arômes. Une idée de cadeau ?

Pratique

■ Séances les mardis 24 janvier, 7 mars, 4 avril et 9 mai de 20h à 23h à l'Espace Anita Conti.

Renseignements et inscriptions : Jean-Marc Berthet au 02 99 55 86 79 ou jean-marc.berthet@wanadoo.fr.

www.oenologieassociation.wix.com/caudalillebetton.

Stage d'aquarelle le paradis polaire

L'atelier d'arts plastiques de l'association Festival de l'Ille propose un stage aquarelle ouvert à tous. L'occasion pour les néophytes de découvrir l'aquarelle et pour les plus confirmés de perfectionner leur technique. Intitulé Paradis polaire, ce stage s'inscrit dans la thématique de l'année. Blizzard, neige et reflets glaciers seront au programme de cet après-midi animé par Martine Trelu, professeure de l'association et artiste aquarelliste. Vous revisiterez les fondamentaux de l'aquarelle (dilution des couleurs, degré d'humidité du papier...) et travaillerez dans une gamme de couleurs à tendance froide. Chacun repartira le soir avec son travail. Un cadeau créatif à l'approche des fêtes de fin d'année !

Pratique

■ Samedi 14 janvier de 14h à 19h. Tarif : 55 € tout compris, matériel fourni. Inscription jusqu'au 6 janvier. Stage limité à 10 personnes. Contact : festivalille@free.fr - Tél. : 06 65 45 25 22.

Collecte de sang, un geste simple

L'EFS Bretagne compte sur la participation du plus grand nombre afin de répondre aux besoins importants pendant les fêtes de fin d'année. Les dons de sang permettent de soigner chaque année près de 34 000 malades en Bretagne sous forme de transfusions ou de médicaments dérivés du sang. Donner son sang, c'est offrir la vie : plus de 650 dons sont nécessaires quotidiennement en Bretagne. Un homme peut donner son sang jusqu'à 6 fois par an, une femme 4. Il faut simplement être âgé de 18 à 70 ans et peser au moins 50 kg. Ne pas venir à jeun, bien s'hydrater et se munir d'une pièce d'identité pour un premier don. La dernière collecte

de sang de l'année aura lieu le **mardi 20 décembre** de 14h à 19h, à l'Espace Anita Conti. Elle est organisée par l'Etablissement Français du Sang de Rennes avec le soutien de l'amicale des donneurs de sang de Betton. Plus d'informations au 06 43 13 23 35 ou www.dondusang.net

Pratique

■ Renseignements au 06 43 13 23 35 - amicaledonneursdesangbetton.blogspot.fr - www.dondusang.net



CUB, le café idéal !

Au mois d'octobre, le café associatif marquait officiellement le début de l'aventure en organisant son inauguration. De 19h à 1h, ce sont plus de 200 personnes qui ont été accueillies à la maison bleue près de la médiathèque. Depuis, l'association en a fait son QG et ouvre ses portes **les jeudis de 19h à 23h, samedis de 19h à 1h et dimanches de 15h à 18h**. Elle s'est aussi trouvée un nom : le CUB (Café Utopique de Betton). Une utopie concrète désormais pour la vingtaine de membres actifs qui avaient souhaité créer un lieu d'expérimentation et de vivre ensemble, un lieu convivial pour partager un café, des idées, découvrir, écouter, explorer... C'est chose faite !

Au CUB, on sert des jus de fruit BIO, du cola breton, des tisanes, du thé, du café, de la bière locale, du vin blanc et rouge et les sirops à l'eau sont gratuits pour les enfants. Pour pouvoir consommer de l'alcool sur place, il faut être majeur, adhérer en tant qu'usager temporaire à l'association en payant une cotisation de 0,50 € et s'inscrire sur la liste de diffusion. Le montant de la cotisation annuelle s'élève à 10 € pour les adultes et 5 € pour les mineurs. Elle permet d'intégrer l'équipe, de tenir des créneaux horaires de service au café, de participer à la programmation artistique et cultu-

relle du lieu mais aussi d'avoir un tarif préférentiel sur les boissons. Concernant la programmation, de nombreuses propositions sont faites par les membres de l'association qui compte une cinquantaine d'adhérents. Théâtre d'improvisation, projections, concerts, spectacles pour enfants le dimanche après-midi... Une soirée brésilienne serait même en préparation. À noter pour l'heure, le concert du groupe Belle-Mer (chants marins traditionnels) le **samedi 10 décembre** à partir de 20h30.

Preuve également du mouvement amorcé par la naissance du café : les contacts entrepris par les associations bettonnaises comme Court en Betton, Betton Ludique ou Parents Confiance pour l'organisation d'actions communes ou de moments conviviaux.

Pendant les vacances, les horaires du café changent. Plus d'infos sur www.lecub.org.

À noter que le café sera exceptionnellement fermé le jeudi 15 décembre.

Pratique

■ Joël Martins Da Silva au 06 61 97 02 44 - cafeassociatifbetton@hotmail.com

Le vélo aux couleurs de Betton

Le Cyclo loisirs bettonnais sillonne les routes de France avec de nouveaux maillots, floqués de l'hermine et du logo de la ville.

Les anciennes tenues avaient vingt ans. L'âge du club très exactement. Il était temps de renouveler la garde-robe. Un nouveau bureau ? C'était l'occasion rêvée de faire peau neuve. « On s'est mis aux couleurs locales avec le logo de la commune, une hermine pour la Bretagne et un style plus moderne, assez épuré avec des bandes asymétriques », détaille Alain Thoreux. « C'est la tendance dans le vélo. Il faut bien donner envie de défendre le maillot ! ».

Le Cyclo loisirs bettonnais ne roule pourtant pas pour la compétition. L'association est composée d'une grande majorité de retraités dont une forte proportion de femmes. Un cas assez rare pour le signaler. Le doyen a dépassé la barre des 80 ans. Mais même en mode loisirs, le cyclo est une activité sérieuse.

Le club organise trois sorties par semaine - mercredi, samedi et dimanche matin. Les candidats à l'effort se répartissent en quatre groupes de niveaux pour parcourir jusqu'à 100 km les bons jours. Le peloton a le choix d'une trentaine de parcours reconnus. Les circuits changent chaque semaine. « Une fois dans un sens, une fois dans l'autre la même semaine pour varier les plaisirs ».

Aux beaux jours, le club organise de longues sorties à la journée et des séjours touristiques un peu plus longs, toujours très sportifs. Début août, les accros se retrouvent à la semaine fédérale internationale de cyclotourisme. Une vraie tradition. Ce sera dans le Perche cette année.

O. B.



Le CLB arbore ses nouveaux maillots.

Pratique

■ Contact : 06 77 77 31 04 . <http://club.quomodo.com/velo-betton>

Les Bettonnais vont aussi à l'opéra

L'association Grégorienne, *Les Bretons vont à l'opéra*, aime l'art lyrique et souhaite partager sa passion à Betton. Aussi, le club propose, aux néophytes comme aux mélomanes avertis, un rendez-vous mensuel avec le concours de la médiathèque qui met à leur disposition son auditorium. La prochaine réunion aura lieu le **jeudi 8 décembre** à 15h et aura pour thème « *Les plus belles prières et incantations à l'opéra* ». Une sélection sera proposée parmi les plus beaux moments d'opéra à travers divers extraits vidéo. L'occasion d'affiner son oreille en comparant plusieurs interprétations d'un même air. La rencontre se terminera autour d'un verre. Envie d'un voyage lyrique ? Venez partager vos émotions et sublimer l'art !



Roberto Alagna, ténor franco-italien.

Pratique

■ Pour en savoir plus : <http://lesbretonsvontalopera.blog4ever.com>.
Contact : 06 67 91 84 79.

EXPRESSION DE LA MINORITÉ

"Unis dans l'Action pour les Bettonnais"



Christine Coudrais et Sophie Hautière

Vous avez dit démocratie ?

Il y a pratiquement un an, lors d'une séance municipale, un appel à candidatures avait été lancé auprès des élus pour représenter la municipalité et siéger au sein du conseil d'administration d'une association bettonnaise. Nous avons immédiatement fait acte de candidature, par écrit, auprès des instances en charge de ce dossier. Quelle ne fut pas notre surprise, lors du dernier conseil municipal, d'apprendre que ce « poste » revenait logiquement à un adjoint de la majorité, sans aucune explication tangible, sans aucun courrier nous indiquant les « motivations » ce choix.

Encore une fois, nous nous étonnons de la notion démocratique de la majorité municipale actuelle, de ses choix arbitraires, qui fait fi de notre volonté de représenter au mieux les bettonnais y compris dans le milieu associatif !

"Betton alternative"



Dominique Constantin Joël Meyer

Un parvis fort cher pour la salle des fêtes ...

Alors que les travaux de la salle des fêtes de Betton se poursuivent et devraient se terminer dans les temps et pour la somme prévue, il est déjà temps de prévoir la construction d'un parvis entre cette salle et le canal.

Malheureusement, le projet arrêté et voté lors du dernier Conseil Municipal sera principalement constitué de dalles en béton balayé. Seules quelques bandes de verdure réduites à peu de chose ("afin d'éviter aux usagers de la salle de risquer d'avoir les pieds mouillés") pourront égayer les lieux ! Cette minéralisation excessive des abords de la salle des fêtes, alors qu'actuellement, arbres, gazon, fleurs se partagent une surface conséquente et bienvenue, est vraiment regrettable...

Enfin, si un ponton sur le canal de manière à accueillir une péniche (péniche-spectacle, ...) est une bonne idée, il est regrettable que cet équipement ne permette pas en l'état actuel du projet un accès aux personnes à mobilité réduite...

Serait-ce là un exemple de la disparition de la couleur vert sur le logo de Betton ?

Avertissement : le style, les éléments, renseignements, descriptions de faits ou assertions figurant dans ce droit d'expression sont publiés sous l'entière responsabilité de leurs auteurs et ne peuvent engager la responsabilité du directeur de publication ou de la ville.

La Métropole, encore, et encore...

On ne cesse de vous parler de LA métropole. Après les beaux discours, le « jargon » métropolitain et tous ses acronymes, qu'en est-il vraiment POUR VOTRE QUOTIDIEN ? Nous vous livrons quelques interrogations que nous avons relayées auprès de la majorité actuelle, lors du dernier conseil municipal : Prétendre être « éco métropole du 21^e siècle », vouloir « une ville apaisée », une « mobilité douce »... On ne peut que dire : « chiche ». Comment ? Nous souhaitons, nous, une métropole attractive, entraînant et innovante qui fasse de sa priorité **l'emploi LOCAL** ? En effet qui voudrait d'une métropole sans esprit d'entreprise ? Qui pourrait refuser d'être une commune accueillante et solidaire et lui préférer une métropole inhospitalière et individualiste ? Mais une fois le cadre, parfois idéologique, posé, que se passe-t-il CONCRETEMENT POUR LES BETTONNAIS ?

Nous souhaitons, NOUS, nous appuyer sur des dynamiques de territoire pour relever les défis du 21^e siècle. La majorité actuelle est bien en peine pour répondre **CONCRETEMENT** à nos questions et faire en sorte que derrière tous ces clichés il n'y ait pas tout simplement un vœu pieux ?

Christine Coudrais Sophie Hautière pour « Ensemble Betton 2020 »

... et un premier débat sur le PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) ...

Le PLUI est un document qui devra être validé d'ici 2019 et, tout en tenant compte du PLH (plan local de l'habitat), du SCOT (schéma de cohérence territoriale)... devra impacter Rennes Métropole (et donc notre commune) jusqu'en 2035. Il est donc important de veiller à son élaboration.

Lors du dernier Conseil Municipal, un premier débat a eu lieu concernant le volet PADD (plan d'aménagement et de développement durable) de ce PLUI. Nous avons eu l'occasion de lancer une discussion importante sur l'évolution des déplacements à venir, en particulier la possibilité de développer de nouveaux moyens de relier directement différentes zones du territoire sans devoir forcément passer par la ville-centre qu'est Rennes.

Ne serait-il pas temps d'envisager des équipements qui ne resteraient pas uniquement renno-rennais (comme le métro, le centre des congrès...)?

Joël Meyer, j.meyer@betton.fr

Dominique Constantin, d.constantin@betton.fr

Albane Manceau, saveurs d'ailleurs

Apprentie à la Boulangerie d'Armorique, Albane Manceau a remporté son premier prix en pâtisserie.

Rigoureuse et créative, Albane Manceau, l'élève de Denis Carville à la boulangerie d'Armorique, vient de se hisser à la seconde place du concours « Toque an Breizh », dessert sur assiette, qui se déroulait à Vannes le mois dernier. Pour la jeune femme de 20 ans, la pâtisserie, c'est plus qu'une passion, c'est un projet de vie.

Pourtant à l'origine, ce n'est pas vers la pâtisserie que cette titulaire d'un bac général scientifique semblait se diriger. Après un rapide passage à la fac, Albane décide de se réorienter. Elle s'inscrit alors en CAP pâtissier où elle obtient, en juin dernier son diplôme. Son souhait : se former en France avec les meilleurs avant de vivre, pourquoi pas, une expérience à l'étranger. « Dans la pâtisserie, être Français est un atout ! », argumente la jeune apprentie. « Cette spécialité profite naturellement de l'engouement pour l'art culinaire à la française et bénéficie d'une image de finesse, de goût et de qualité. »

La pâtisserie, une vocation

Depuis la rentrée, Albane Manceau a intégré la faculté des métiers de Ker Lann et prépare une mention complémentaire, alternant une semaine à l'école et trois semaines à la boulangerie bettonnaise qui la forme depuis ses débuts. Ensuite, ce sera le brevet technique de maîtrise pour parachever sa formation



Albane Manceau au côté de son maître d'apprentissage Denis Carville.

et lui donner les savoir-faire pratiques et technologiques d'une production de haute qualité.

En attendant, Albane savoure son succès. Son dessert, un sablé breton, compotée de mangue vanille et citron vert, crémeux noix de coco et mousse de mangue à la vanille, sera commercialisé pour les Fêtes en version bûche de Noël sous le nom « Saveurs d'ailleurs ».

Valérie Lys, " Les Rouges et Noirs "



Valérie Lys.

Médecin biologiste, dirigeant un laboratoire d'analyses médicales à Rennes et résidente bettonnaise, le Docteur Valérie Lys revient avec son 4^{ème} polar et sa deuxième casquette.

Loin d'être une débutante, cette mère de trois enfants, passionnée de peinture et de littérature, manie la plume depuis l'enfance. Après l'écriture de nouvelles fantastiques puis de pièces de théâtre, c'est en 2011 qu'elle vient au polar avec la publication de son premier roman policier *Rennes, échec au fou*. Le commissaire Velcro est né !

Aujourd'hui, l'homme de loi fait son retour dans Les Rouges et Noirs, une enquête menée tambour battant du côté de Guingamp entre sport et beauté, jalousie, amour et ambition...

Pour les Fêtes, la nouvelle enquête du célèbre commissaire ainsi que la réédition de sa première aventure sont en vente à la librairie Gargan'Mots.

Pratique

■ **Rennes, échec au fou** (Alain Bargain éditions, juin 2011, Paléon 2016) **Les Rouges et noirs** (Paléon, 2016)

EN CAS D'URGENCE

Police municipale : 06 77 09 23 04
Permanence adjoint la nuit et le week-end : 06 07 80 90 02
Gendarmerie : 63, avenue d'Armorique, 02 99 55 85 38 ou 17
Pompiers : 18 ou 112
Pharmaciens : pour connaître la pharmacie de garde, composez le numéro unique : 32 37
Médecins : pour tout renseignement concernant les gardes des médecins, le soir ou le week-end, composez le 15.
Sage femme libérale : Sandrine Hupel : 02 23 27 48 82
Infirmiers : M. Aleno, Mme Fonteneau et Mme Lebrun : 02 99 55 87 48
 Mme Beurier, Mme Danlos, Mme Riot et Mme Rocher : 02 99 55 90 88
 M. Prunier et M. Simon : 02 99 55 70 06
Ambulances : Ambulances Christian, Betton : 08 10 12 12 18 ou 06 80 33 89 46
 Messele : 02 99 66 16 80
Transport de malade assis : Taxi Christian : 08 10 12 12 18 ou 06 80 33 89 46
 ASAP Taxi Laferté : 06 77 13 44 74
 Alex Taxi : 06 50 96 19 20 ou 02 99 55 71 71
Conciergerie : Mairie : 06 07 80 90 04 - Omblais : 06 80 08 47 32

CARNET DE BETTON

Naissances
 Mina Toutain Vacher
 Le 12 octobre 2016
 Loïs Le Mennec
 Le 15 octobre 2016
 Maelenn Sitou
 Le 15 octobre 2016
 Maribella Brito
 Le 18 octobre 2016
 Eléna Coquelin
 Le 18 octobre 2016
 Héloïse Guillotin
 Le 23 octobre 2016
 Tom Maurus
 Le 24 octobre 2016
 Côme Croizard
 Le 27 octobre 2016
 Mila Defosse Gottini
 Le 28 octobre 2016
 Emma Jouanno
 Le 2 novembre 2016
 Léo Jamal
 Le 3 novembre 2016
 Agathe Marty-Mahé
 Le 11 novembre 2016
 Lili Braux
 Le 14 novembre 2016
Mariages
 Saïd Abdou et Nassma Combo
 Le 22 octobre 2016
 Marc Menard et Hélène Louis
 Le 29 octobre 2016
 Benoît Le Maux et Sofia Garando
 Le 5 novembre 2016
Décès
 Joël Camus
 77 ans
 Le 18 octobre 2016
 Bernard Frabot
 72 ans
 Le 19 octobre 2016
 Bernadette Levasseur veuve Ricquart
 81 ans
 Le 20 octobre 2016
 Yvonne Busson veuve Delépine
 95 ans
 Le 21 octobre 2016
 Marie Aury épouse Lepagneul
 77 ans
 Le 25 octobre 2016
 Madeleine Dauguet veuve Manceau
 84 ans
 Le 28 octobre 2016
 Martine Tournier
 64 ans
 Le 3 novembre 2016
 Germain Domas
 83 ans
 Le 4 novembre 2016
 Serge Bruzière
 53 ans
 Le 4 novembre 2016
 Luc Fougeray
 49 ans
 Le 8 novembre 2016
 Fernande Moutier veuve Barbé
 98 ans
 Le 11 novembre 2016
 Josette Ledorguet veuve Surzur
 84 ans
 Le 13 novembre 2016

PERMANENCES

Informations Sociales

Assistances Sociales
 Permanences le **mardi matin** sur rendez-vous au Point Accueil Emploi, 28 avenue d'Armorique. **Les rendez-vous sont à prendre auprès du CDAS de Pacé au 02 99 27 76 41.**
Caisse Primaire d'Assurance Maladie
 Permanences uniquement sur rendez-vous au **36 46** (du lundi au vendredi de 8h30 à 18h). Les feuilles de soins sont à envoyer à la CPAM d'Ille-et-Vilaine à Rennes.
Assistants Maternels
 Si vous recherchez un(e) assistant(e) maternel(le) sur la commune de Betton, vous pouvez consulter la liste des disponibilités mise à jour sur le site du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine **www.assistantmaternels35.fr** ou consulter les associations d'assistantes maternelles recensées sur le site betton.fr ou dans le guide pratique de la commune.
 Vous pouvez également contacter le service Relais Assistants Maternels de la Caisse d'Allocations Familiales.
 Permanences téléphoniques au **02 99 53 97 85.**

Association Vie Libre
 Elle apporte aide et soutien aux malades alcooliques. Les réunions se tiennent le **3^{ème} samedi de chaque mois à l'espace Anita Conti** de 10h à 12h.

Mouvement Vie Libre
 Lieu d'écoute et d'information qui vient en aide aux personnes en difficultés avec l'alcool et en soutien à l'entourage. Réunions les **1^{ères} et 3^{èmes} vendredis de chaque mois** de 20h30 à 23h à la Maison Associative de la Santé, 36 Bd Albert 1^{er} à Rennes. Contact : 02 99 78 16 97.

Conciliateur de justice
 Permanences les **2^{ème} et 4^{ème} mardis après-midi de chaque mois** sur rendez-vous, à la Mairie, place Charles de Gaulle. Renseignements au 02 99 55 81 01.

Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles
 Le CIDFF35 propose une **permanence mensuelle** de notaire le **vendredi après-midi de 14h à 16h30 sur rendez-vous**. Cette consultation, gratuite, s'adresse à tous et en particulier aux femmes. Prise de rendez-vous et renseignements sur les autres permanences et activités du CIDFF au **02 99 30 80 89.**

Centre local d'information et de coordination
 Le « Clic Noroit » s'adresse aux personnes âgées et handicapées pour les informer, les orienter dans leurs démarches et accès aux droits. Les prochaines permanences auront lieu de 14h à 17h les **8 décembre** au Point Accueil Emploi, 28 avenue d'Armorique et **22 décembre** à la Résidence de l'Ille, 16 avenue Moretonhampstead. Rendez-vous auprès du CLIC Noroit au 02 99 35 49 52.

InfosPro Betton
 Permanence d'information pour les salariés et les chefs de petites entreprises. **Tous les lundis de 10h30 à 12h30.** Sur rendez-vous au PAE, 28 avenue d'Armorique ou à **infosprobetton@gmail.com**
Plus de renseignements sur www.dres.fr

Service de médiation familiale
 La médiation familiale s'adresse aux personnes en situation de rupture familiale (parents séparés, grands-parents en rupture de liens avec leurs petits enfants, jeunes majeurs en difficulté de relation avec leurs parents, fratries en difficulté face à la prise en charge d'une personne dépendante). Le médiateur familial, neutre et indépendant, aide les personnes à renouer un dialogue, à échanger et à trouver des accords en tenant compte des besoins de chacun.
Contact : 02 23 48 25 67 - mediationfamiliale@udaf35.unaf.fr
info : udaf35.fr/mediation-familiale

Allo Parlons d'Enfants
 Une équipe de professionnels de l'enfance, de l'adolescence et de bénévoles, formée à l'écoute. Isolement, souffrance, conflit, violence, crise... Ils peuvent vous aider : **02 99 55 22 22** (appel anonyme non surtaxé).

Protection Maternelle et Infantile
 Consultations, sur rendez-vous, le **3^{ème} lundi après-midi** de chaque mois. La permanence PMI du **lundi 5 décembre** de 14h à 16h est annulée. À noter que celles des lundis 19 et 26 décembre se tiendront normalement. Permanences des puéricultrices : **les lundis de 14h à 16h**, sans rendez-vous. Elles ont lieu **5 rue de la Rabine** à Betton. Prise de rendez-vous au CDAS de Pacé au 02 99 27 76 41.

Un portail sur les services de proximité
 Relais Service en collaboration avec l'AEF, l'ACSE 175, l'ADMR, l'ASPNORD et le Club de l'Amitié propose un portail d'information en ligne présentant les services de proximité à Betton à destination des familles, des personnes âgées ou handicapées : **www.servicesproximitebetton.fr**

Environnement

Horaires de la déchèterie

Lundi : 14h-18h
Mardi : 9h-12h
Mercredi : 9h-12h et 14h-18h
Judi : fermée
Vendredi : 14h-18h
Samedi : 9h-12h et 14h-18h

Les déchèteries et plateformes de végétaux de Rennes Métropole fermeront exceptionnellement à **16 h les samedis 24 et 31 décembre.**

Mise à disposition d'une caméra thermique

Depuis deux ans, la Ville de Betton met à disposition des habitants qui le souhaitent

une caméra thermique. Elle peut être empruntée gratuitement par tout Bettonnais (hors utilisation professionnelle) pour une durée de deux jours maximum (du vendredi soir au lundi matin le week-end). Pour valider la réservation, il convient de justifier de la qualité d'habitant, de fournir une attestation d'assurance (responsabilité civile) et un chèque de caution de 500 € à l'ordre du Trésor public. Pour plus de renseignements ou pour toute réservation, contactez le Pôle aménagement de la Ville au **02 99 55 83 13.**



Remise de médailles lors de la cérémonie du 11 Novembre à Pierre Manceau, Croix du Combattant, Michel Martin, Reconnaissance de la Nation, et Pierre Helbert, Commémorative Algérie, en présence notamment des élèves de CM2.



Directeur de la publication : Michel Gautier - **Rédaction :** Service communication Séverine Geoffroy, Olivia Dallongeville - Ont collaboré à ce numéro : Marie-Pierre Legendre, François Brochain, Olivier Brovelli et les services de la commune - Photos : Franck Hamon - Création : Esprit graphique - Réalisation : Rozenn Gautier - Impression : Tpi Betton - Dépôt légal : n°961 du 15 juin 1990.

Mairie de Betton 02 99 55 81 01 www.betton.fr - mail : mairie-info@betton.fr - **Prochaine parution :** Betton infos de janvier. Les informations sont à communiquer au service communication de la Mairie avant le 10 décembre. N'hésitez pas à contacter le service communication avant cette date limite. Imprimé à 5 500 exemplaires.

AGENDA CULTUREL ET DE LOISIRS

VENDREDI 2 DÉCEMBRE

After School

Complexe des Omblais

SAMEDI 3 DÉCEMBRE

Goûter du Téléthon

Salle Anita Conti

DIMANCHE 4 DÉCEMBRE

Marché de Noël

Complexe sportif de la Haye-Renaud

Ateliers de Noël

Salle Anita Conti

MARDI 6 DÉCEMBRE

Les Bretons vont à l'opéra

Auditorium médiathèque

JEUDI 8 DÉCEMBRE

Réunion d'information SNCF

Galerie Espace-Expo

VENDREDI 9 DÉCEMBRE

Atelier kids

Médiathèque

SAMEDI 10 DÉCEMBRE

Racontines

Médiathèque

Concert école de musique

Galerie Espace-Expo

Animation Betton Ludique

Médiathèque

Concert au CUB

CAP

SAMEDI 10 ET

DIMANCHE 11 DÉCEMBRE

Boum de Noël

Complexe sportif de la Touche

MERCREDI 14 DÉCEMBRE

Permanence état-civil

CAP

SAMEDI 17 DÉCEMBRE

Actualité High-Tech

Médiathèque

Fête du court-métrage

Médiathèque

DIMANCHE 18 DÉCEMBRE

Concert Eveil et harmonie

Eglise de Betton

MERCREDI 21 DÉCEMBRE

Plein les mirettes

Médiathèque

JEUDI 22 DÉCEMBRE

Animation Betton Ludique

Auditorium médiathèque



www.cinema-triskel.com
Répondeur : 02 99 55 06 55

Mademoiselle (VOST)

Jeudi 8 décembre à 20h30

Samedi 10 décembre à 18h

Ma Famille t'adore déjà

Vendredi 9 décembre à 20h30

Dimanche 11 décembre à 15h

Alliés

Samedi 10 décembre à 21h (VF)

Dimanche 11 décembre à 18h (VOST)

Demain

Lundi 12 décembre à 20h30

La Fille de Brest

Jeudi 15 décembre à 20h30

Dimanche 18 décembre à 18h

Tu ne tueras point

Vendredi 16 décembre à 20h30 (VF)

Samedi 17 décembre à 18h (VOST)

Demain tout commence

Samedi 17 décembre à 21h

Dimanche 18 décembre à 15h

Les Têtes de l'emploi

Jeudi 22 décembre à 20h30

Dimanche 25 décembre à 18h

Vaiana,

la légende du bout du monde

Vendredi 23 décembre à 20h30

Samedi 24 décembre à 15h

Dimanche 25 décembre à 15h

Rogue One : A Star Wars Story

Jeudi 29 décembre à 20h30

Vendredi 30 décembre à 20h30

Dimanche 1^{er} janvier à 18h

Norm

Samedi 31 décembre à 15h

Dimanche 1^{er} janvier à 15h

Sully

Jeudi 5 janvier à 20h30 (VOST)

Samedi 7 janvier à 21h (VF)

Papa ou maman 2

Vendredi 6 janvier à 20h30

Dimanche 8 janvier à 18h

Ballerina

Samedi 7 janvier à 18h

Dimanche 8 janvier à 15h



Atol-Libre Optique

Boulangerie Le Diodic



La Villa Modena

Avis Immobilier



Proxi-confort

Pic et Pic Couture

Au Pot'O Roses



Pharmacie Robert

Alu Bertron



La P'tite Pause

Idéal Féminin

Chez Mipa

*Vos commerçants rue de Rennes
vous souhaitent de joyeuses fêtes !*



Le Longchamp

Domino's Pizza



Dekra



Clinique vétérinaire d'Ille-et-Rance



Variation Coiffure



Du Sud à l'Ouest



Nétira



JLR Services Informatique



Feeling Smoke



Azad Kebab



Max Idlas



Action Automobile



La cave Saint-Grégoire



Le P'tit Malouin



Mikit